



CHRISTOPHER GAUTHY,
Echevin des Affaires économiques,
Président de l'Agence de Développement Local

E-Commerce : L'abus nuit
au commerce local... p16-17

Je participe aux chèques
commerces locaux
post covid 19

p. 4-5-6

Instruction publique –
Appel aux candidats

p.12

Les artistes ansois
vous ouvrent leurs portes
les 3 et 4 octobre

p.14-15

Agenda septembre-octobre

Durant tout le mois de septembre 2020,

à la bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168

Exposition *Sur la Route* : découverte d'extraits de carnets de voyage, contes initiatiques, récits d'aventures, récits d'exils aussi ...

Animations pour les groupes scolaires (enfants de 5 à 12 ans) sur réservation au 04 247 73 56

Vendredi 4 septembre à 20 h 30

Marie-Anne Standeart, Vintage Jazz Quartet

Entrée : 8€ (prévente & membre CcAns) / 10€ sur place / 1.25 (art.27)

Prévente disponible aux bureaux du centre culturel ou sur centreculturelans.be
Centre culturel d'Ans



Samedi 5 septembre à 20 h (ouverture des portes à 19 h 15)

Metal Festival Alleur, Wondjina, les 20 ans

Entrée : 6€ (prévente & membre CcAns) / 8€ sur place / 1.25 (art.27)

Prévente disponible aux bureaux du centre culturel ou sur centreculturelans.be - Centre culturel d'Ans



Du 11 septembre au 25 octobre 2020 :

Exposition d'art naïf (Voir annonce en page 13)

Château de Waroux, rue de Waroux, 301, 4432 Ans

12 et 13 septembre de 14 à 18 h

Journées du Patrimoine (voir annonce en page 13)

Château de Waroux, rue de Waroux, 301, 4432 Ans

Lundi 14 septembre de 20 h à 22 h

Bimz jeu de rôle



Avec le Fumble Asylum, Club de jeux de rôle Les BiMZ sont des découvertes culturelles de deux heures qui se glissent entre le métro, le boulot et le dodo dans le but de « repartir un peu moins con avec un sourire à la con ».

Venez découvrir et apprendre les fondamentaux du jeu de rôle papier en compagnie des passionnés du Fumble Asylum. Au programme : L'atmosphère horrifique d'Alien, des univers nippons bariolés remplis de kaiju, de magical girl et de power ranger, et l'ambiance eighties de Tales From the Loop.

Plus d'infos : vtozzini.cca@proximus.be ou 04 247 73 36

Tarif et inscription pour un atelier : 7€ via la billetterie en ligne (centreculturelans.be) ou aux bureaux du Centre culturel. Centre culturel d'Ans

Mercredi 16 septembre, de 14 à 15 h 30

Animation autour de l'exposition « Sur la Route » :

Embarquez pour un voyage à travers une foule d'images, de mots et de livres... pour enfants de 5 à 10 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Contact : 04 247 73 56

Jeudi 17 septembre, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles : les livres qui nous ont fait du bien

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite

Jeudi 17 septembre, de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1 – Gratuit – Contact : 04 247 73 56

Mardi 22 septembre de 19 h 15 à 22 h 15

Pratique de la Psychologie Positive

Avec Marco Vanleysessem, soirée thématique et de partage autour des livres d'Isabelle Filliozat
Réservation souhaitée (centreculturelans.be)
Participation libre et consciente.

Centre culturel d'Ans

Jeudi 24 septembre, de 17 à 19 h.

Cercle de Lecture : venez découvrir les « coups de cœur » des amoureux de la lecture ...

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite – Contact : Christine Fortin, 04 247 73 56

Mercredi 30 septembre, de 15 h 30 à 16 h

Heure du conte, « Au Loup » :

15 h 30 à 16 h pour les enfants de 3 à 5 ans – 16 h à 16 h 30 pour les enfants de 6 à 8 ans

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Contact : 04 247 73 56

Jeudi 1^{er} octobre, de 9 h 30 à 12 h

Lectures Plurielles : Grand Curtius « Un siècle d'ornementation de façades liégeoises »

Bibliothèque Arsène Soreil – Entrée gratuite

3 et 4 octobre de 14 à 18 h

Les artistes ansois vous ouvrent leur porte. (Voir annonce en pages 14-15)

Samedi 10 octobre, de 9 à 15 h.

Grande vente de livres à la bibliothèque Arsène Soreil

Lundi 12 octobre de 17 à 19 h.

Bibliofête : apéro « produits locaux » pour petits et grands

Bibliothèque Paul Biron, rue de l'Yser, 200, 4430 ANS – Contact : 04 247 73 90

Mercredi 14 octobre, de 14 à 15 h 50 (dans le cadre de la Fureur de Lire)

« La moufle » : animation autour du conte traditionnel russe (pour les 5/8 ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Gratuit – Contact : 04 247 73 56

Jeudi 15 octobre, de 9 h 00 à 12 h

(dans le cadre de la Fureur de Lire)

Petit déjeuner littéraire : animation sur réservation

Bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 – Contact : 04 247 73 56

Jeudi 15 octobre, de 15 h 30 à 16 h.

Heure du conte, pour les enfants de 4 à 8 ans

Bibliothèque de Xhendremael, Place de l'Eglise, 1 – Gratuit – Contact : 04 247 73 56

Vendredi 16 octobre, de 10 à 12 h. et de 17 à 19 h.

Bibliofête : apéro « produits locaux »
Bibliothèque de Loncin, rue de Jemeppe, 200, 4431 Loncin – Contact : 04 247 73 60

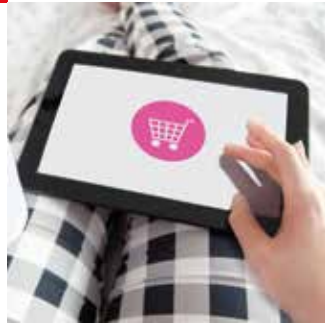
Samedi 18 octobre

Bibliofête dans les bibliothèques Arsène Soreil, d'Alleur et de Xhendremael (dès 9 h), avec un petit déjeuner « produits locaux » offert ...

Ouverture des ateliers créatifs 2020-2021 du Centre culturel !

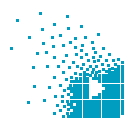
4 formules au programme de cette saison :
- Atelier théâtre adulte, avec Mildred Velasquez
- Atelier théâtre jeunesse, avec Mildred Velasquez
- Atelier chant adulte, avec Charlotte Deligne
- Atelier peinture adulte, avec Krasimira Koleva
Informations supplémentaire et inscription au 04 247 73 36 ou à spaquot.cca@proximus.be
Inscriptions ouvertes (sans engagement) sur centreculturelans.be !

Les informations présentées ici peuvent être soumises à changement suivant l'évolution du contexte sanitaire.



Sommaire :

Agenda	p 2
Sommaire	p 3
Chèques commerce Covid 19, je participe	p 4-5-6
Port du masque obligatoire - Une rentrée scolaire en toute sécurité	p 7
Ils se sont dit oui	p 8
Cérémonie au Fort de Loncin	p 9
Passage aux conteneurs à puce - Mes brèves	p 10-11
Centres communaux de jeux de vacances, appel aux candidats	p 12
Une plongée dans un monde plus gai et coloré	p 13
Les Artistes ansois vous ouvrent leurs portes	p 14-15
E-Commerce, l'abus nuit au commerce local	p 16-17
Bienvenue à la campagne	p 18
Penser le monde d'après, maintenant	p 19
Gestes « Barrière »	p 20





Grégory Philippin,

Bourgmestre

600.000 Euros dégagés
au niveau communal pour répondre
à la crise du Covid 19

La crise sanitaire « COVID-19 » a fait et fait encore de trop nombreuses victimes. Dans la lutte contre la pandémie, de nombreuses personnes, soit dans le cadre de leur travail, soit dans le cadre d'un volontariat, ont œuvré pour le bien commun et le bien de tous, bien souvent en s'exposant elles-mêmes à la maladie.



**Je participe aux
chèques commerces locaux
post COVID 19**

Outre les nombreux problèmes de santé qui touchent de près ou de loin chacun d'entre nous, la crise fait également des dégâts économiques pour les indépendants, commerces, ... et citoyens.

C'est pour ces raisons que, comme vous avez pu le lire par ailleurs, la Commune d'Ansisfos a mis en place la série de mesures suivantes, dans le cadre d'une enveloppe de près de 700.000 €, pour remercier ou pour aider un maximum de personnes :

1. Des chèques commerces locaux émis et distribués uniquement par la Commune d'Ansisfos
- Pour les personnes suivantes domiciliées sur le territoire de la commune au 01 juillet 2020 :
 - ▮ **Isolé ou ménage exonéré de la taxe sur les déchets ménagers** en 2019 : 2 chèques de 25€ + 1 chèque de 10€ par enfant domicilié à la même adresse. Vous n'avez rien à faire. Les chèques parviendront à votre domicile. Si vous n'êtes pas présent, un mot sera glissé dans votre boîte aux lettres.
 - ▮ **Isolé ou ménage avec perte de revenus.** Conditions : perte de revenus de la personne de référence du ménage (couramment appelée chef de ménage) ou son conjoint.e. ou au sens large (époux(se), cohabitant légal ou de fait). Minimum 24 jours de chômage temporaire covid-19 **ou l'octroi du droit passerelle** entre le 13 mars 2020 et le 30 juin 2020. 2 chèques de 25€ + 1 chèque de 10€ par enfant domicilié à la même adresse. A fournir : attestation de la période de chômage – par l'organisme de paiement des indemnités ou de l'employeur.

Protégez vous, protégez nous...





I Membre du personnel des maisons de repos (et de soins) du Royaume, y ayant effectivement travaillé entre le 13 mars 2020 et le 30 juin 2020 : 4 chèques de 25€. Attestation de l'employeur à fournir.

I Membre du personnel soignant (médecins, ambulanciers, infirmier.e.s et aides soignant.e.s.) ou du personnel technique (auxiliaire professionnel, logisticien....) des hôpitaux du Royaume, y ayant effectivement travaillé entre le 13 mars 2020 et le 30 juin 2020 : 4 chèques de 25€. Attestation de l'employeur à fournir.

I Médecin, pharmacien, infirmier.e. à domicile, dentiste, prothésiste dentaire, assistant.e de pharmacie, ambulancier et kinésithérapeute en activité entre le 13 mars et le 30 juin 2020 : 4 chèques de 25€.

- Pour les couturier.e.s bénévoles ansois, domicilié.e.s à Ans au 1 avril 2020, ayant participé à la confection de masques pour la collectivité, entre le 13 mars

2020 et le 30 juin 2020 : 4 chèques d'une valeur de 25€.

Les interventions ne sont pas cumulables. L'intervention proméritée la plus élevée sera la seule retenue. Sont exclues les personnes ayant bénéficié par ailleurs d'une prime communale au commerce de détail, au secteur HoReCa ou en qualité d'intermittent du spectacle ou étant bénéficiaires d'un chèque consommation.

Contact :

nadine.vandevenne@ans-commune.be
- 04 247 72 94

2. Commerce établi à Ans ayant été contraint de fermer à partir du 13 mars 2020 : montant exceptionnel de 300€. Informations et conditions : adl@ans-commune.be - 04 247 72 95.

3. Établissement HoReCa, établi à Ans, ayant été contraint de fermer à partir du 13 mars 2020 : montant exceptionnel de 500€. Informations et conditions : adl@ans-commune.be - 04 247 72 95.

4. Intermittent du spectacle domicilié à Ans au 1^{er} juillet 2020 : montant excep-

tionnel de 500,00€. Informations et conditions : culture@ans-commune.be - 04 247 72 73.

5. A vendre pour les ménages ansois : 1 chèque commerces post-COVID 19 d'une valeur de 35€ (10€ pris en charge par la Commune) par membre du ménage. Modalités pratiques : versez la somme correspondant au nombre de chèques souhaité et auquel vous avez droit sur le compte BE79 0910 2232 9833 de la Commune d'Ans avec en communication les nom, prénom et adresse du chef de ménage. Les chèques vous seront ensuite livrés à domicile par un agent communal. Commerces participants : [http://www.ans-commune.be/10-000-cheques-destines-a-la-relance-directe-du-commerce-local./](http://www.ans-commune.be/10-000-cheques-destines-a-la-relance-directe-du-commerce-local/)

**PRENEZ SOIN DE VOUS
ET DES AUTRES !**

Le Collège communal d'Ans

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.

Protégez vous, protégez nous...



Avez-vous droit à une aide sociale ?

Le CPAS prévoit une enveloppe de + de 400.000 Euros.

Outre la distribution des chèques-commerces et autres mesures évoquées au recto, des Ansoises et des Ansois, plus particulièrement impactés financièrement par la crise sanitaire, peuvent prétendre à une aide matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Ces aides, accordées par le C.P.A.S. d'Ans dans le cadre d'un subside spécifique de 416.000€ du SPP Intégration Sociale, peuvent être octroyées pour faire face à diverses situations :

- 1. Aides relatives au logement, y compris les charges, à l'exclusion de la garantie locative ;**
- 2. Aides relatives à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire nécessaires ;**
- 3. Aides au soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire (équipements informatiques, abonnements téléphoniques, GSM et Internet, ...) ;**
- 4. Aides psychosociales relatives à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques ;**
- 5. Aides en matière de santé (prise en charge de frais médicaux ou pharmaceutiques, factures d'hôpitaux, achats de masques, gants, gel ... ;**
- 6. Aides pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources ;**
- 7. Aides dans les coûts de transports, intervention dans le coût d'une assurance annuelle (exemple : assurance incendie, assurance en responsabilité civile), achat de vêtements, achat de lunettes, les prestations d'aide à domicile, ...**
- 8. Aides dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile (frais de logopédie, psychomotricité, cantines scolaires, plaine de jeux et stages de vacances, ...**

Tous nos concitoyens qui subissent les conséquences de la crise sanitaire peuvent bénéficier de ces interventions, même s'ils ne sont pas habituellement aidés par le C.P.A.S.

Celui-ci s'assurera de la réalité du besoin après une analyse individuelle de la situation décrite.

A qui s'adresser ?

C.P.A.S. d'Ans, rue Edouard Colson, 148, 4431 – Ans (Loncin)
– 04 247 74 10

Mail : accueil@ans-cpas.be

Site : www.ans-cpas.be

Permanences tous les matins sur rendez-vous.

Quand ?

Dès maintenant. Actuellement, ces interventions sont prévues jusqu'à la fin de cette année. Votre demande doit être introduite avant le 30 novembre 2020.

Le Bureau permanent



Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) - Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be - Permanences : le mardi sur rendez-vous.



Protégez vous, protégez nous...



Grégory Philippin,
*Bourgmestre d'Ans, Président de
la Zone de Police d'Ans-Saint-Nicolas*



Police

Port du masque obligatoire
dans certaines rues et plus
généralement à tout endroit où
des files d'attente apparaissent...

Depuis le 24 juillet, le Collège communal ainsi que le Conseil de Police ont en complément aux directives données par le Conseil National de Sécurité, rédigé un arrêté de Police visant à imposer le port du masque buccal dans les rues commerçantes de la commune à partir du 25 juillet et ce jusqu'à nouvel ordre.

Ces rues composent la zone formée par la rue Lambert Dewonck (portion comprise entre son carrefour formé avec la rue du Moulin et son carrefour formé avec la N3), par la rue de la Station, par le rond-point de la gare (et ses trottoirs), par la rue de l'Yser (portion comprise

entre son carrefour formé avec la rue Kerstenne et son carrefour formé avec la rue de la Station) et par la chaussée du Roi Albert (portion comprise entre son carrefour formé avec la rue de la Station et le numéro 46 (compris)).

Dans ces rues, le port du masque est obligatoire depuis le 26 juillet pour toute personne âgée de 12 ans ou plus.

D'autres rues et lieux à forte affluence peuvent être ajoutés en fonction de l'évolution de la situation. C'est notamment le cas dans toutes les files d'attente...



Bientôt sur le chemin de l'école ...

La rentrée scolaire approche à grands pas... Il est donc temps de vous rappeler quelques règles de sécurité à adopter aux abords et sur le chemin de l'école.

Il faut tout d'abord bien garder à l'esprit qu'un enfant ne dispose ni du même champ visuel, ni de la même conscience de son environnement qu'un adulte (difficulté à évaluer les distances, à distinguer la vitesse des véhicules, incapacité à identifier les signaux sonores du danger, etc.).

Leur sécurité relève en grande partie des automobilistes car, en raison de sa petite taille, l'enfant peut se trouver dissimulé aux yeux des usagers de la route, par des véhicules en stationnement.

En tant qu'automobiliste :

- Respectez les limitations de vitesse pour pouvoir anticiper les attitudes imprévisibles et impulsives des enfants ;
- Soyez très vigilant à la sécurité des enfants sur leur trajet ;
- Quand des enfants sont à proximité de la route, réduisez votre vitesse et soyez prêt à freiner ;

- Donnez un coup de klaxon pour signaler votre présence, si l'enfant est davantage absorbé par le jeu que par le chemin ;
- Roulez avec une prudence particulière aux abords des passages pour piétons ;
- Soyez vigilant à proximité des arrêts de transport public ou d'un bus arrêté, des enfants pourraient traverser la route en courant.

Si vous devez déposer un enfant à l'école :

- Repérez à l'avance les lieux les mieux adaptés à le faire. Ensuite, préparez soigneusement les derniers mètres que l'enfant devra faire à pied, notamment s'il doit traverser une rue pour accéder à l'école ;
- Faites-le asseoir dans la voiture de façon à ce qu'il puisse descendre en toute sécurité, du côté du trottoir.

En ce qui concerne le trajet de l'enfant :

- Préparez soigneusement le trajet scolaire avec votre enfant pour qu'il repère petit à petit les dangers et qu'il devienne progressivement autonome ;
- Parcourez le trajet avec l'enfant à plusieurs reprises avant la rentrée, en guise d'exercice ;
- Optez pour l'itinéraire le plus sûr même s'il est plus long ;

- Prévoyez suffisamment de temps pour que l'enfant puisse aller à l'école tranquillement ;
- Habillez l'enfant de vêtements clairs ou de couleur vive ;
- Équipez-le de sac à dos ou de cartable muni de tissu réfléchissant s'il est amené à marcher au bord de la chaussée lorsqu'il fait sombre.

Comme toujours, une surveillance à caractère préventif par notre service de police restera d'application. Des contrôles réprimant les comportements transgressifs pourront également être envisagés. Ces contrôles concerneront les infractions relatives à la vitesse, au stationnement gênant et/ou dangereux, au non port de la ceinture de sécurité et à toutes autres infractions qui compromettraient la sécurité des usagers vulnérables.

Nous confirmons par-là que notre objectif reste la diminution des accidents aux abords et sur le trajet de l'école. La sécurité de vos bambins fait partie intégrante de nos priorités, mais elle est aussi l'affaire de tous !

Grégory Philippin, Bourgmestre en charge de la Coordination générale, de la Police, de la Mobilité, de l'Aménagement du Territoire, des Grands projets et du Bien-être animal.

Contact : 04 247 72 23 (Secrétariat) – Courriel : gregory.philippin@ans-commune.be
– Permanences : le mardi sur rendez-vous.

« Ils se sont dit oui »



Le 4 juillet 2020

Les époux LOIOPACIDO-CABRAL de SOUSA



Le 18 juillet 2020

Les époux NOTO-LEJEUNE



Cérémonie du 15 août au Fort de Loncin...

Le souvenir persiste...

C'est dans une ambiance particulièrement intimiste qu'a eu lieu, ce 15 août, la traditionnelle cérémonie d'hommage aux défenseurs du fort de Loncin. 350 soldats y sont morts le 15 août 1914, suite à l'explosion de la poudrière, touchée de plein fouet par un obus allemand tiré depuis Liège. Chaque année, cette manifestation organisée par le Front de Sauvegarde du fort de Loncin attire plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles, bien évidemment des autorités politiques, militaires, d'anciens combattants, des membres de la famille de soldats décédés, ou tout simplement des personnes qui ne veulent pas oublier ce sacrifice ultime afin de défendre nos libertés. Cette année, en raison de la pandémie du Covid 19, le Front de Sauvegarde du Fort, présidé par Fernand Moxhet a décidé d'organiser cette cérémonie en respectant les règles du Conseil National de Sécurité en limitant le nombre de participants. Grégory Philippin, le Bourgmestre d'Ans ainsi

que plusieurs Echevins et Conseillers ansois étaient bien évidemment présents à cet événement aux côtés de la députée provinciale Muriel Brodure-Willain et la

Commissaire d'Arrondissement Catherine Delcourt représentant le Gouverneur de la Province.



Protégez vous, protégez nous...





Walther Herben,

Premier Echevin, en charge du Budget, des Finances, du Développement durable et de la Gestion territoriale (Travaux, Patrimoine, Environnement, Energie et Agents constatateurs)

Passage aux conteneurs à puce au 1^{er} janvier 2021

Calendrier des réunions d'information



Chacun le sait désormais : à partir du 1^{er} janvier 2021, notre Commune passera au système des conteneurs à puce pour la collecte des déchets ménagers.

Comme annoncé, ce changement dans nos habitudes sera précédé de séances d'information à destination de différents « publics cibles », d'une part, puis de toute la population, d'autre part.

Au cours de ces séances, animées par des spécialistes du secteur, vous recevrez toutes les indications qui vous permettront de passer à ces conteneurs à puce sans trop de difficultés, ainsi que les réponses à toutes les questions que vous vous posez à ce propos.

Dans l'état actuel des choses, une cinquantaine de villes et communes du ressort d'INTRADEL, soit plus de la moitié d'entre-elles, soit près de 700.000 habitants, utilisent sans dommage les conteneurs à puce pour la collecte de leurs déchets ménagers.

Contrairement aux idées reçues et nonobstant les « légendes urbaines » qui circulent à ce sujet, il n'y a aucune raison pour que ANS et ses citoyens ne puissent s'adapter, comme les autres l'ont fait, à ce système, qui répond aux exigences européennes et régionales, ainsi qu'aux préoccupations environnementales désormais unanimement partagées.

Vous trouverez ci-après le calendrier de ces réunions d'information. Si la crise sanitaire devait en perturber l'organisation ou en restreindre la participation, nous ne manquerions pas de vous informer par toutes les voies possibles (site Internet communal, réseaux sociaux, toutes-boîtes, presse, ...).

Retenons déjà que la participation à ces réunions se fera probablement sur réservation.

- Reunions spécifiques aux **commerçants** : le lundi 14 septembre, à 20 h, salle H. Brenu, rue Gilles Magnée et le mercredi 16 septembre, à 20 h, en la salle « Aux Tilleuls », rue de Jemeppe
- Reunions spécifiques aux **ainés (à partir de 65 ans)** : mardi 29 septembre, à 14 h, salle H. Brenu, rue Gilles Magnée et jeudi 1^{er} octobre, à 14 h, en la salle « Aux Tilleuls », rue de Jemeppe
- Reunion spécifique aux **syndics d'immeubles** : le mercredi 23 septembre, à 19 h, salle H. Brenu, rue Gilles Magnée

SÉANCES D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE À ANS

Une idée fertile pour les déchets utiles !

Vous souhaitez apprendre les bases du compostage à domicile et acquérir un fût de compostage ou un système de lombricompostage ?

Pour la cinquième année, une prime communale à Ans vous y encourage. Quelle que soit la taille de votre habitation, une solution est possible.



Deux séances d'information sur le compostage à domicile vous seront présentées par un guide composteur. Demande de prime pour un fût de compostage ou un système de lombricompostage.

Jeudi 10 et mardi 15 septembre 2020 à 19h00
Salle « Henriette Brenu » - Rue Gilles Magnée, 87, Ans

Durée approximative de la présentation : 1h30

Seconde partie consacrée aux questions-réponses avec l'équipe des guides composteurs ainsi qu'aux modalités d'obtention de la prime.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements • Inscriptions :
04/247.72.67 • 04/247.72.24 • environnement@ans-commune.be

Remarque : Une attestation de participation individuelle et personnelle sera remise aux participants à ces séances d'information. Aucune prime ne sera octroyée sans l'obtention de cette attestation

L'Echevin de l'Environnement
W. HERBEN

Le Bourgmestre
G. PHILIPPIN



Réunions citoyennes (ouvertes à tous) :

- Ans Coteaux : mardis 20 octobre et 10 novembre, à 19h, en la salle Simenon (école communale, place Nicolai)
- Alleu : lundi 5 et mardi 27 octobre, à 19h, au Centre culturel, place des Anciens Combattants
- Loncin : lundis 19 octobre et 9 novembre, à 19h, en la salle «Aux Tilleuls», rue de Jemeppe

- Ans Plateau : lundi 16 et mardi 17 novembre, à 19h, en la salle H. Brenu, rue Gilles Magnée
- Xhendremael : lundi 23 et mardi 24 novembre, à 19h, en la salle Anax, rue de l'Étang

Par ailleurs, dès septembre, des conteneurs de démonstration seront exposés aux endroits suivants :

- Accueil du Centre administratif communal, rue de Loncin
- CPAS, rue Edouard Colson
- Complexe sportif F. Heine, route Militaire

- Piscine communale, rue Edouard Colson
- Hall des sports H. Germis, rue des Charrons

Enfin, en vue de ce passage aux conteneurs à puce, chaque ménage ansois recevra un premier courrier explicatif au cours des 2^e ou 3^e semaine de ce mois de septembre, suivi d'un autre, annonçant notamment la livraison des conteneurs, dans la 1^{re} ou la 2^e semaine de novembre.

Soyez y attentifs !

La distribution des conteneurs débutera début décembre 2020.

Mes brèves

Cimetières ansois : « Pour éviter les mauvaises herbes, semons des bonnes ! »

L'arrêt de l'utilisation des désherbants chimiques et le souhait de conserver une esthétique soignée des lieux publics contraignent fortement les communes en charge de leur entretien.

Et les cimetières, auxquels nos concitoyens sont très attachés, nécessitent une attention toute particulière.

A Ans, le choix posé est de procéder au verdissement des cimetières pour, en quelque sorte, « semer de bonnes herbes pour éviter les mauvaises ».

Cette action, qui a débuté au cimetière d'Ans-Egalité et qui sera progressivement généralisée, tend à préserver l'esthétique du lieu dans un écrin de verdure par l'installation de couvert herbager adapté, plus facile à entretenir.

Au fil du temps, l'aménagement à Ans de ces cimetières « nature » s'accompagnera de plantation d'arbustes, de placement de bancs, de création de prés fleuris (comme il en existe déjà un au cimetière de Bolsée)... Une façon de changer le regard sur ces lieux, du recueillement à la contemplation, tout en limitant l'impact sur la santé de tous.

Cette végétalisation donnera aux cimetières une fonction d'espace vert, favorisera la biodiversité et embellira le cadre de vie. Elle valorisera aussi le patrimoine funéraire et accompagnera les efforts de tous, dont des familles, pour garantir le respect de nos défunts.

Placement de la signalétique au parc philosophique

Outre une petite plaine de jeux, une signalétique appropriée des clairières et des chemins vient d'être installée au parc philosophique d'Alleu.

La philosophie est une démarche de réflexion critique et de questionnement sur le monde, la connaissance et l'existence humaine. Quoi de mieux que la quiétude d'un tel parc pour la susciter.... ?

C'est la démarche qui a été menée avec le placement de cette signalétique des 8 clairières et des 8 chemins du parc philosophique, outre celui d'un panneau d'accueil à chaque entrée, en expliquant le principe.

Désormais, au fil de votre promenade, vous pouvez ainsi découvrir « La Clairière des Sens », « Le Pavillon de la Sagesse », « Le Seuil de l'Étonnement », « La Voie du Doute (anciennement Chemin de la Certitude) », « Le Sentier du Sage » ou encore « Le Chemin qui ne mène nulle part », etc ...



Ces appellations, qui incitent à la réflexion, voire à la méditation, ont été proposées par l'asbl PhiloCité, qui fait référence en la matière.

Fitness et workout ont pris leurs quartiers au parc de la Caisserie

Comme annoncé, le parc de la Caisserie est désormais équipé d'engins permettant la pratique en plein air du fitness et du workout.

Ces installations sont accessibles à toutes les classes d'utilisateurs : des débutants souhaitant se remettre en forme aux sportifs confirmés, adeptes de la vraie musculation, en passant par les seniors pour faire travailler leurs articulations.

Certains éléments sont en outre spécialement prévus pour les personnes à mobilité réduite.



Un panneau d'accueil explique la bonne utilisation et les bienfaits de chaque instrument.

Autant d'occasions de développer souplesse, puissance, tonicité et équilibre, librement et gratuitement !

Orages et inondations

Ces dernières semaines ont été marquées par quelques orages violents. Il en a notamment été ainsi le samedi 15 août, quand des pluies torrentielles se sont abattues sur notre Commune.

Comme souvent dans ces conditions, en quelques endroits, les égouts ne sont pas parvenus à avaler les trombes d'eau et des caves et des garages ont été inondés.

Rien de comparable toutefois avec les situations dantesques que certaines communes, voisines de la nôtre parfois, ont connues cet été encore.

Il n'en reste pas moins que, pour ceux qui en sont victimes, ces inondations sont particulièrement désagréables.

Outre la violence et la concentration des intempéries sur un court laps de temps, les causes de ces débordements peuvent être multiples et concernent tant les parties publiques que privées des canalisations.

Afin d'y remédier autant que possible, le Collège communal a demandé à l'AIDE (Association Intercommunale pour le Déménagement des Eaux), dont c'est le métier de base, d'établir un diagnostic du réseau d'égouttage dans les quartiers et rues de notre commune où le phénomène survient régulièrement.



Nathalie Dubois,
*Echevine de l'Instruction publique
et de la petite Enfance*

Centres communaux de jeux de vacances. Année scolaire 2020-2021

Appel aux candidats

Le Collège communal porte à la connaissance des intéressés que les Centres Communaux de Jeux de Vacances, durant l'année scolaire 2020-2021, seront ouverts durant les périodes suivantes :

- Congé d'Automne : du lundi 02 novembre au vendredi 06 novembre 2020,
- Congé d'Hiver : du lundi 21 décembre 2020 au jeudi 31 décembre 2020,
- Congé de Détente : du lundi 15 février au vendredi 19 février 2021,
- Congé de Printemps : du mardi 5 avril au vendredi 16 avril 2021.

L'organisation de ces centres de vacances nécessite l'engagement, à durée déterminée, de **chefs de plaine « coordinateurs »** et de **moniteurs** ayant divers profils.

Chefs de plaine « coordinateurs » porteurs d'un des titres suivants :

- brevet de « coordinateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

OU

- diplôme ou certificat de fin d'études du niveau de l'enseignement supérieur social ou pédagogique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), régent(e), éducateur(trice) spécialisé(e), assistant(e) social(e), ...), **accompagné d'une expérience d'animation de 250 h minimum au sein d'un centre de vacances agréé.**

Moniteurs brevetés porteurs d'un des titres suivants :

- brevet d'« animateur de centres de vacances » reconnu par la Communauté française,

OU

diplôme ou certificat de fin d'études **accompagné d'une expérience d'animation de 150h minimum au sein d'un centre de vacances agréé :**

- de puériculture ou d'auxiliaire de l'enfance (pour les enfants de moins de 6 ans),

- à orientation sociale ou pédagogique, au moins du niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur (animation socio-culturelle, agent(e) d'éducation, études en sciences sociales, ...),

- du niveau de l'enseignement supérieur social, pédagogique ou en éducation physique au moins de type court (instituteur(trice) primaire ou maternel(le), agrégé(e) de l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur en éducation physique, assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e), ...), ...

Moniteurs :

- étudiant(e)s de l'enseignement secondaire supérieur, des universités, des instituts d'enseignement supérieur, des « écoles normales », âgé(s) de 17 ans accomplis,

- diplômé(e)s dans une orientation non reconnue par l'ONE ou sans expérience utile en centres de vacances,

■ ...

Des **compétences particulières** sont attendues chez les moniteurs (brevetés ou

non). De manière générale, ces derniers doivent : montrer un vif intérêt pour l'animation d'activités destinées à de jeunes enfants, être capables de proposer (en équipe et sous la supervision d'un chef de plaine) des activités ludiques, créatives, d'EXPRESSION, CULINAIRES, culturelles ou NATURE pour les enfants de 2,5 à 6 ans et/ou de 6 à 12 ans, être responsables d'un groupe d'enfants (encadrement, surveillance, etc.), ...

A défaut de candidats ayant ces profils, il pourra être fait appel à toute personne ayant fait la preuve d'un vif intérêt à l'égard des enfants.

La fiche de **candidature est à retirer** à l'Administration communale d'Ans - Echevinat de l'Instruction publique, auprès de Monsieur David Cox, Esplanade de l'Hôtel communal n°1 à 4430 Ans. Ces dernières sont à rentrer au plus tard :

- pour le Congé d'Automne : le mercredi 30 septembre 2020,
- pour le Congé d'Hiver : le mercredi 18 novembre 2020,
- pour le Congé de Détente : le mercredi 20 janvier 2021,
- pour le Congé de Printemps : le mercredi 17 février 2021.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES et pour l'obtention de la **FICHE DE CANDIDATURE**, contactez le bureau de l'Instruction publique (tél. : 04 247 73 62 ou 04 247 72 32, e-mail : david.cox@ans-commune.be)

Nathalie Dubois, Echevine de l'Instruction publique (Centres Communaux de Jeux de Vacances), de la Petite Enfance, de la Crèche, des Seniors et de l'Egalité des chances.
Courriel : nathalie.dubois@ans-commune.be - Permanences : Le mercredi matin sur rdv au 2^e étage de l'Administration communale.
Contact : Jérôme Renette - 04 247 72 32 - Courriel : jerome.renette@ans-commune.be



Protégez vous, protégez nous...



Philippe Saive, Echevin de la Culture et des Sports

Mérites sportifs 2020 : Appel à candidature

Chaque année, l'Echevinat des Sports met un point d'honneur à saluer le travail des sportifs et des responsables de clubs pour leurs performances et leurs actions au service du Sport. L'attribution des mérites sportifs par la Commune d'Ans a pour but de favoriser les performances sportives et de mettre en exergue le dynamisme du monde associatif et sportif de la Commune.

Les mérites sportifs suivants seront attribués cette année :

1. Le mérite sportif espoir féminin (- de 18 ans)
2. Le mérite sportif espoir masculin (- de 18 ans)
3. Le mérite sportif collectif féminin
4. Le mérite sportif collectif masculin
5. Le mérite sportif individuel féminin
6. Le mérite sportif individuel masculin
7. Le prix de l'éthique sportive – Le « prix des comités » (ou du bénévolat)

Pour l'attribution du prix ou de la récompense précitée, il sera tenu compte de la période couvrant la saison sportive qui précède ou de la saison en cours.

Le prix des comités récompense une existence vouée au sport ou à sa promotion. Le prix peut être décerné à un bénévole ou

un groupement de bénévoles, un comité tout entier, un entraîneur, un dirigeant, ayant contribué au développement de la pratique sportive. Condition obligatoire : Les candidats doivent être domiciliés sur le territoire communal.

Les candidatures ne sont pas limitatives et devront préciser :
Nom et prénom du candidat ou la dénomination du club ou du groupement. Date de naissance, domicile, la discipline pratiquée, le club avec nom et adresse du Président ou du Correspondant qualifié - en fait un curriculum vitae sportif du candidat.

Une description détaillée des faits qui justifient la candidature (articles de presse, énoncé de résultats, titre(s) remporté(s), activités(s) significative(s)) pour la promotion du sport, etc. Le dépôt des candida-

tures doit se faire auprès de l'Echevinat des Sports : RCA AnSports, Esplanade de l'Hôtel communal, 1 - 4430 Ans - tél. : 04 247 72 52 ou 04 247 74 91 : claudia.musardo@ans-commune.be, sports@ans-commune.be pour le 15 septembre 2020 (date limite).

Au vu du contexte sanitaire actuel, la cérémonie des mérites sportifs n'aura pas lieu dans sa mouture habituelle, mais à travers une remise des prix organisée individuellement pour récompenser les sportifs. La date précise sera communiquée ultérieurement aux personnes concernées.



Une plongée dans un monde plus gai, plus coloré, plus chaleureux, plus apaisé

Cette 4^e édition propose les œuvres, peintures essentiellement mais aussi sculptures, réalisées par 69 artistes venus de 17 pays qui exposent sous la direction de Corinne Delhaye, commissaire de l'exposition.

C'est peu de dire que nous plongerons avec un réel délice dans le monde de fraîcheur, d'humour, de poésie, de tendresse qu'est celui des peintres naïfs. Ils proposent des représentations parfois

décalées, mais toujours chaleureuses, spontanées d'un univers où l'être humain a conservé son âme d'enfant, où les bonheurs simples, la joie de vivre se reflètent sur les toiles.

Prendre le temps d'apprécier l'instant au travers de toiles, de sculptures favorisant la quiétude et la rêverie... n'est-ce pas ce dont nous avons besoin ? Le magnifique parc du château de Waroux, accessible également, vous permettra de poursuivre

cette balade au cœur du monde poétique des naïfs.

Cette expo vente, en entrée libre et gratuite, ouverte à tout public est à découvrir du 11 septembre au 25 octobre, du mardi au dimanche de 14 à 18 heures. Catalogue en vente à l'accueil.

Infos :
www.chateau-waroux.be
tél : 04 247 72 73 ou
04 371 98 38



Journées du Patrimoine au Château de Waroux, sur le thème « Patrimoine et Nature »

12 et 13 septembre, de 14 à 18h et sur réservation.

Samedi 12 septembre, de 14 à 17h30 :

Circuit libre dans le parc du château : découvrez, en famille et en s'amusant, le parc du château via un questionnaire ludique qui vous sera remis à l'entrée.

Dimanche 13 septembre

Visites guidées à 14 h 30 et 16 h : découverte du parc du château et de ses arbres remarquables avec un guide nature.

Circuit libre, de 14 à 17 h 30, dans le parc du château : découvrez, en famille et en s'amusant, le parc du château via

un questionnaire ludique qui vous sera remis à l'entrée.

Réservations indispensables pour les visites guidées comme pour le circuit libre sur <https://www.journeesdupatrimoine.be/>



Philippe Saive, Echevin des Sports, des Infrastructures sportives, de la Culture, du Tourisme, du Jumelage et des Nouvelles technologies.

Courriel : philippe.saive@ans-commune.be - Permanences : sur rendez-vous.

Contact : Pascale Galhaut - 04 247 72 73 - Courriel : pascale.galhaut@ans-commune.be

LES ARTISTES ANSOIS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020,
DE 14 A 18 H !

ANS

• Atelier de l'Égalité

rue de l'Égalité, 24 / moniqueburette@yahoo.fr

Les participants de l'atelier vous invitent à découvrir leur travail dans une ambiance conviviale et détendue.

• BEDDAY, Hussein

Rue Pierre Lecharlier, 68 / hussein.bedday@gmail.com

Artiste, écrivain, peintre et photographe, Hussein, comme artiste d'art visuel et écriture, est créatif « out of the box thinking », il aime l'intrigue et les histoires... Comme professeur d'art, il est attentif au développement personnel et authentique de la personne qu'il accompagne. Comme journaliste, il est un observateur objectif et analytique....

• DEJACE Lucie

Rue Joseph Walin, 51 / lucilled27@hotmail.com

Autodidacte, Lucie Dejace s'exerce dans différentes techniques de peinture (acrylique – résine), sur toiles ou sur bois. Venez découvrir son univers.

• ERATO (Ensemble vocal)

Ecole Meukens, Place Nicolai, 2, salle Simenon / gamm74@skynet.be

Venez découvrir ce chœur ansois à 4 voix, classé en catégorie excellence, son parcours de 2005 à nos jours au travers d'archives et d'extraits de concerts. « Qualité et Originalité » sont les mots d'ordre d'Erato Singers dont les répétitions se passent dans une ambiance de grande amitié.

• FASSOTTE Janic

Ecole Meukens, Place Nicolai, 2, salle Simenon / sedge1052@gmail.com

Photographe amateur, membre du Groupe ALPHA, je suis toujours des cours de photographie pour m'améliorer; actuellement je me tourne vers la photo abstraite pour diversifier mes objectifs.

• FRAOUA Myriam

Avenue de la Paix 56 / www.bijouxmycolors.be – info@bijouxmycolors.be

Myriam Fraoua crée des bijoux et accessoires en résine, avec inclusions d'éléments naturels. Il s'agit de pièces uniques, artisanat certifié. Pénétrez dans son univers poétique, contemporain, fin et délicat.

• GILAIN-FÉVRIER Anny

Ecole Meukens, Place Nicolai, 2, salle Simenon / annygilain@hotmail.com

Je m'évade dans la peinture pour exprimer mes sentiments, mon ressenti. Mes peintures sont réalisées à l'huile ou à l'acrylique. Mon plaisir est d'utiliser des matières telles que : papier, tissu, pâte et même terre, sable, inox et de les assembler.

• LEJEUNE Myriam

Ecole Meukens, Place Nicolai, 2, salle Simenon / myriam.lejeune@skynet.be

Myriam pratique la dentelle aux fuseaux depuis plus de 35 ans et c'est pour elle une véritable passion. Venez découvrir les secrets de fabrication de cette dentelle et les différents points existants.

• LEKEU Sylviane

bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 / marosylek@gmail.com

Sylviane vous invite à venir (re)découvrir son univers de la carterie 3D personnalisée. Créatrice passionnée, elle aime partager ses émotions et reste convaincue que le plus beau message reste celui tracé sur une jolie carte. Bienvenue à toutes et à tous!

• LOIX Rosette avec « HELCHA » et Christian HERMAN

Rue Sous-le-Bois, 80 / rosette.loix@skynet.be

Parcours artistico-botanique dans une petite maison Sous-le-Bois pour entrer dans l'intimité des arbres et du fabuleux monde végétal : photos, dessins, sculptures et curiosités naturelles

• LONGREE Chantal

Rue d'Othée, 17 Bte 03 / ch.company@yahoo.com

Aquarelliste amateur, Chantal fait partie d'un atelier d'aquarelle de Waremme. Elle a accompli ses premiers pas en aquarelle sous la houlette de Madame Stordeur, élève de l'aquarelliste bien connu Roland Palmaert.

• MINUTE-CANTAMESSA Alceste

Rue Branche Planchard, 55 / cantamessa.alceste@gmail.com

Le club des Perruches vous propose différentes broderies : Miresca, Hardenger, Filsa, broderie suisse et diverses réalisations en macramé.

• MORREALE Valérie

rue de l'Yser, 336 / valerie.morreale@gmail.com

La photo de charme... parfois utile comme support thérapeutique pour l'estime de soi. Valérie Morreale utilise l'art du clair-obscur pour mettre en lumière les corps et les émotions. Elle vous reçoit dans son atelier de la rue de l'Yser.

Pour la neuvième fois, la commune d'Ans est heureuse de vous proposer de partir à la découverte des talents, parfois insoupçonnés, de vos voisins et concitoyens. Le temps d'un week end, les artistes ansois vous accueilleront chez eux, dans leur atelier pour vous présenter leurs réalisations.

Vous emmenant dans les différents quartiers d'Ans, ce parcours d'artistes est également une belle occasion pour (re-)découvrir votre commune. N'hésitez pas : frappez aux portes des artistes ansois ...

Ils vous feront entrer dans leur univers et seront heureux de partager leur passion.

Bonne visite ! - Pour tout renseignement : 04 247 72 73

- **POLESE Eric**

bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 / eric.polese@mobilif.gob.be

Les œuvres présentées ont surtout pour point commun leur support. C'est le papier de croquis qui est le véritable sujet, papier qui s'imbibe, qui craque, qui brûle, qui se déchire ...

- **ROUHART Léopold**

bibliothèque Arsène Soreil, rue W. Jamar, 168 / leopold.rouhart@gmail.com

Je pratique la photographie depuis un peu moins de quinze ans. Au départ je photographiais un peu tous les sujets sans vraiment de fil conducteur précis... aujourd'hui, je me concentre plus sur des sujets « humanistes », photo de rue, portrait, l'humain, ...

Passionné par le N&B mais ne dédaignant pas la couleur, je suis de plus en plus influencé par des photographes tels que Saul Leiter, Harry Gruyaert, David Gibson, Brassai, Mario Gicomelli, Paolo Roversi, etc... tant pour le côté humain de leur démarche photographique que, pour certains d'entre eux, par le rendu des couleurs.

ALLEUR

- **CORDIER Delphine**

entourée de quelques artisans / Allée des Fauvettes, 71 / cordierdel@hotmail.com – www.coudfolie.be !

Ouverture uniquement le dimanche 4 octobre

Changer nos habitudes pour protéger la planète ? Oui, mais par quoi commencer ?

Coud'folie vous propose quelques solutions durables à adopter dans votre quotidien et vous permettra de diminuer vos déchets et faire quelques économies.

L'écologie ne rime pas avec l'ennui, les créations sont faites dans du tissu responsable et coloré et donnent de la vie dans votre démarche !

Coud'folie c'est aussi le partage de connaissances et expériences sur la route vers le zéro déchet à travers le blog de Delphine Cordier et grâce aux ateliers de couture mobiles.

- **FAGNOUL Richard**

Rue de Bolsée, 129 / richardfagnoul@skynet.be

Retraité de la construction, il s'adonne à ce paisible passe-temps qu'est la mosaïque. Il passe de nombreuses heures à sa table, que ce soit à la conception, à la découpe du support, au tracé et à la pose des tesselles en émaux, pâte de verre, ardoises, smaltis et autres.

- **MATHIEU Isabelle**

Allée des Fauvettes, 71 / i.mathieu@scarlet.be / isa@perledechapeau.be !

Ouverture uniquement le dimanche 4 octobre

A partir de matières diverses et plus particulièrement la laine, j'imagine, je crée personnellement des chapeaux, et cela grâce à l'apprentissage de différentes techniques apprises au fil du temps. A chaque création, le bonheur est présent ... Ce dimanche, j'ai rejoint Delphine Cordier pour une présentation en duo

XHENDREMAEL

- **ILAND Joëlle**

Place de l'Eglise, 12 / joelle.iland@gmail.com

La peinture : une passion et un moyen d'exprimer ses émotions. La créativité est un des outils qu'elle utilise dans le cadre de son accompagnement pour améliorer le bien-être. Plus d'infos sur son site : www.joelleiland.net

- **Photo club Loncin-Loisirs**

Place de l'Eglise, 1 / fb585860@skynbet.be

Le photo-club Loncin-Loisirs existe depuis 1973 (réunion chaque mardi de 20 à 22h).

Ses activités : analyse de photos numériques sur grand écran ou sur papier à la cymaise, montage diaporama, amélioration des prises de vues par logiciel de retouche, exposition annuelle et sortie en groupe ...

Il propose durant le week-end : une mini expo photo, la projection de diaporamas et des démonstrations de logiciel de retouche

LONCIN

- **KOLEVA KRASIMIRA**

rue de Jemeppe, 57 / krasimira21@hotmail.com

Krassimira peint sur la toile de la sincérité... le pinceau trempé dans la palette du cœur comme un flot d'émotion dont chaque gouttelette d'écume n'en serait qu'un pigment...

- **SOOMERS GUY**

rue du Rossignol, 13 / g.soomers@gmail.com

Une ultime envie de vous faire entrer dans son univers a guidé Guy Soomers... qui pratique toutes les formes picturales, – dessin, huile, aquarelle, – depuis 1955. Au travers de ses multiples voyages et tout au long de cette grande carrière artistique, il a su, par son talent et sa précision, immortaliser une multitude de lieux de charme... à découvrir avec un réel bonheur.



Christopher Gauthy,

Echevin du Commerce, Président de l'Agence de Développement Local.

E-Commerce : l'abus nuit... au commerce local

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, bon nombre d'entre nous se sont tournés vers l'e-commerce.



16

ANSINFOS

Si pendant le confinement il était LA solution, il devient aujourd'hui problématique.

En effet, les soldes pourtant reportées au 1^{er} août ne rencontrent pas un franc succès auprès des commerçants.

Les clients sont trop peu nombreux dans les boutiques.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette mauvaise période de soldes. Il est vrai

que le citoyen a vu son pouvoir d'achat diminuer à cause du chômage économique subit. Certains ont même malheureusement perdu leur emploi. Le resserrement des mesures sanitaires et le fait de ne pouvoir rester dans un magasin que 30 minutes et, surtout, de n'être autorisé qu'à pénétrer seul dans un commerce refroidissent les clients et cela contribue à l'échec des soldes d'été.

Un autre élément peut aussi expliquer cette situation déplorable. Le citoyen se déplace beaucoup moins. Installé devant son ordinateur, il a pris l'habitude de l'achat en ligne sans vraiment réaliser l'impact économique et social de ce comportement sur le commerce de proximité.

Si la Commune d'Ans lance une grande opération de soutien aux commerçants



Protégez vous, protégez nous...



via l'octroi de primes sous certaines conditions, l'achat et le don (au personnel soignant résidant à Ans par exemple) de chèques commerces, il faut conscientiser les comportements.

L'e-commerce est une arme à double tranchant. S'il facilite la vie du citoyen au quotidien, il participe activement à la destruction du commerce local.

C'est pourquoi quand c'est possible, favorisons les commerces ansois. Il est possible de les aider tout en respectant les mesures sanitaires et en se faisant plaisir.

Parce qu'ensemble on est plus forts, aidons l'économie ansoise à garder le cap et adaptons nos comportements de consommateur.



Nouveaux à Ans :

Boutique Ferri Loredana :
prêt-à-porter dames
Rue de la Station, 60
4430 Ans

Etang concept :
entretien, réalisation, rénovation, conception de plan d'eau et aménagement extérieur
Avenue de l'Union, 57
4432 Alleur
0472 485 036

Morreale coiffure :
salon de coiffure
Rue Walthère Jamar, 108
4430 Ans
04 226 63 47

Cosi coiffure :
salon de coiffure
Rue des Français, 237
4430 Ans
04 246 56 63

Elle a déménagé :

Séverine pédicure et esthétique :
pédicure et institut de beauté
Rue du Tilleul, 49
4432 Alleur
0498 714 205

Christopher Gauthy, Echevin des Affaires économiques (ADL), du Commerce, des Classes moyennes, de la Jeunesse, de l'Emploi, des Relations avec les quartiers, des Circuits courts et de la Santé.
Courriel : christopher.gauthy@ans-commune.be - Contact : Marianne Grella - 04 247 74 90 - Courriel : marianne.grella@ans-commune.be

Protégez vous, protégez nous...





Anne-Marie Libon,

Echevine en charge de l'Urbanisme,
de la Ruralité et de l'Agriculture

Bienvenue à la campagne!

Nos belles campagnes, nous offrant des paysages préservés et typiquement hesbignons, ont permis à bon nombre d'entre nous de se déconnecter du confinement pour se reconnecter aux réalités naturelles, de se ressourcer, de se dépenser, de changer d'air.

Nous aimons les parcourir à pieds, à vélo, à moto, à cheval..., observer la nature reprendre ses droits, redécouvrir l'authenticité du territoire.

La campagne, c'est la douceur de vivre, l'ambiance champêtre, le cadre reposant... mais il n'y règne pas un silence absolu. La vie à la campagne est rythmée par les personnes qui y travaillent, qui y vivent, qui s'y promènent.

Il vous arrivera donc peut-être :

- ! d'être réveillé par le cocorico du chef de la basse-cour.
- ! d'avoir le sommeil bercé par le cliquetis d'une moissonneuse-batteuse.

Si les agriculteurs travaillent parfois de nuit, ce n'est pas pour vous ennuyer mais bien parce qu'ils sont soumis à des impératifs climatiques ou à un planning à respecter.

! de devoir ralentir et vous arrêter pour permettre la circulation du charroi agricole

Les engins agricoles étant de plus en plus imposants, l'agriculteur doit parfois se décaler quelque peu sur la voirie pour le chargement/déchargement, ou manœuvrer provoquant ainsi quelques ralentissements.

! d'avoir les narines incommodées par des odeurs un peu fortes.

! d'entendre des cris d'animaux : le beuglement d'une vache, le hennissement d'un cheval, le grognement d'un porc, le nasillement d'un canard, l'aboïement d'un chien, le miaulement d'un chat, ...

Et, en ces mois d'été, la moisson bat son plein ! Une période d'intense labeur pour nos agriculteurs. Le balai des moissonneuses et engins agricoles, c'est par ici... le charme de l'été sur nos terres !

N'oublions pas que la campagne est avant tout l'outil de travail de nos agriculteurs.

Soyons tolérants, patients, compréhensifs et garantissons-nous ainsi un cadre de vie bucolique et convivial à la campagne.

Qu'il fait bon vivre à la campagne, qu'il fait bon s'y promener ...



Renouvellement de la Commission agricole de constat de dégâts aux cultures.

Conformément à la réglementation imposée par le Code Wallon de l'Agriculture, le Collège Communal a veillé à la mise en place d'une Commission communale de constat de dégâts aux cultures.

Celle-ci a pour but de constater et évaluer les dégâts subis par les producteurs à la suite d'événements naturels exceptionnels.

Son rôle est de première importance dans la procédure d'octroi éventuel d'aides en cas de calamités agricoles.

Suite à un appel à candidature auprès de nos agriculteurs, les agriculteurs-experts ont été désignés. Leur rôle est d'objectiver les pertes subies par les producteurs aux cultures localisées sur le territoire de l'entité.

Le printemps très sec ayant entraîné d'importants dégâts dans de nombreuses parcelles, la Commission s'est réunie en date du 30 juin 2020 et a été amenée à traiter 9 dossiers.

A la sécheresse accumulée depuis de nombreux mois vient s'ajouter la chaleur intense des derniers jours. Nul doute que la Commission sera sollicitée très prochainement pour statuer sur de nouveaux dossiers.

Pour tout renseignement utile, vous pouvez contacter Florence NOEL au 04 247 72 24 ou par mail florence.noel@ans-commune.be

Anne Marie LIBON, Echevine de l'Informatique, des Ressources humaines, de l'Urbanisme, du Logement, de la Ruralité et de l'Agriculture.

Courriel : anne-marie.libon@ans-commune.be - Contact : Philippe Michel - 04 247 72 41 - Courriel : philippe.michel@ans-commune.be



Protégez vous, protégez nous...



Yves Parthoens,

Président du CPAS,
en charge des Affaires sociales

Penser le monde d'après, maintenant.

Les quelques mois qui viennent de s'écouler ont été éprouvants pour toutes et tous. Personne n'a vraiment été épargné par la pandémie du covid-19, par les incertitudes et les angoisses qu'elle a générées. Par ses deuils, ses conséquences économiques et sociales, cette situation inédite a été un bouleversement qui a accentué et accentue encore les inégalités dont souffre notre société.

L'augmentation de l'aide sociale et alimentaire d'urgence, la hausse du nombre de violences conjugales, la situation critique vécue par les sans-abri, les licenciements en sont les tristes témoignages. Pire encore serait de se résigner, de manquer d'audace et ne pas tenter de construire un monde plus juste.

Des actions ont été menées et le seront encore dans ce sens. Relevons à titre d'exemple :

- L'octroi, outre un subside annuel de 10.000 € à la « Maison Croix-Rouge d'Ans-Awans », d'un supplément financier de 6.204 € et de 2.148 € à l'ASBL « Entraide et Partage » naguère appelée « Conférence Saint-Vincent de Paul » et se trouvant dans la côte d'Ans pour permettre à ces deux associations de confectionner des colis alimentaires supplémentaires.
- L'octroi d'une aide de 50 € aux 211 personnes isolées que nous aidons régulièrement.
- Une convention d'occupation pour une durée d'un an d'une maison récemment rénovée par le CPAS dans « les coteaux d'Ans ». Ce logement s'ajoute aux trois autres dont le CPAS disposait déjà. Ils sont destinés à accueillir des personnes en situation d'urgence. La réhabilitation de deux appartements situés à Loncin, rue Vinève 83 va bientôt commencer. Nous espérons que les travaux se réalisent dans le courant de l'année 2021.
- Une cellule de soutien psychologique gratuit spécifique covid-19 a été mise en place par le Plan de Cohésion Sociale pour les personnes fragilisées et isolées notamment, mais pas uniquement. Les personnes placées en maison de repos peuvent également en bénéficier. Elle est organisée grâce à la collaboration d'une

psychologue spécialisée. Elle est active depuis ce 27 juillet.

- Le soutien à la solidarité collective par l'opération « courses à domicile » menées de concert par l'équipe du Plan de Cohésion Sociale, le service taxi social du CPAS et l'ASBL « Jamais seul », animée par les conseillers communaux Ahmed Rassili et Christine Gaioni.
- L'octroi d'une aide financière de 50 € de juillet à décembre 2020 pour chaque personne bénéficiaire du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente à ce revenu. Ce complément d'aide vise à réduire l'impact de la pandémie sur le budget de plus de 600 ménages ansois.
- Un fonds exceptionnel de 450.000 € est consacré aux personnes qui ont perdu une partie de leur revenu dans le cadre de la crise ou qui ne peuvent faire face à un supplément de dépenses quotidiennes ou médicales également générés par la crise.
- L'opération « été solidaire » qui a permis l'engagement d'une vingtaine d'étudiants, en juillet et août, pour effectuer des travaux d'intérêt général, comme le rafraîchissement d'espaces publics ou le ramassage des déchets.
- Le renforcement de l'équipe de travailleurs sociaux et du matériel du département AMO « la Boussole » en vue de maintenir voire d'améliorer le contact, les conseils aux jeunes. De nombreux ateliers recouvrant tous types d'activités sont organisés pour eux à la fois au sein du service, avenue Roi Baudouin, et dans les quartiers.
- Le financement de la participation de jeunes aux stages multisports organisés par le club de natation « Neptune » durant ces vacances scolaires. 56 places ont été réservées par le CPAS pour ses usagers.

■ Le soutien des cours d'alphabétisation et de français pour les personnes d'origine étrangère grâce à la collaboration passée avec l'ASBL « lire et écrire ».

■ La poursuite de la réinsertion socioprofessionnelle par la politique de la remise au travail via notamment le processus « article 60 ». Il permet aux bénéficiaires du CPAS d'obtenir un « vrai » contrat de travail et de pouvoir prouver leur capacité et leur courage, souvent restés inexploités ou méconnus jusque-là.

■ L'intervention dans le coût des repas à domicile et des prestations d'aides familiales en faveur de personnes souvent isolées.

Je tiens à souligner que ces actions non exhaustives n'ont pas déséquilibré notre budget 2020 grâce aux soutiens renforcés dans le cadre de la crise covid-19 du Ministère fédéral de l'Intégration sociale, de la Loterie nationale, de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour rappel, le budget des dépenses du CPAS s'élève à 11.690.557 €. Les recettes atteignent un montant équivalent, grâce à une dotation de la commune d'Ans de 2.917.200 €.

Je souhaite également, une fois n'est pas coutume, rendre hommage à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du CPAS pour leur bonne gestion des fonds publics – c'est-à-dire l'argent des citoyens – car en effet près de 67 % des ressources sont consacrées au paiement des aides sociales, un peu plus de 29,5 % financent le personnel et seuls 3,4 % sont consacrés aux frais de fonctionnement. Actuellement, le CPAS n'a aucune dette !

Merci à tous ceux qui contribuent à la continuité du service public, souvent sans compter leurs efforts. « Il y a plus de joie à donner qu'à recevoir » a écrit le grand écrivain André Gide, mais « c'est une souffrance pour les pauvres de ne pouvoir jamais donner ».



1

Pour être aussi proches qu'avant



2

Gardons nos distances maintenant



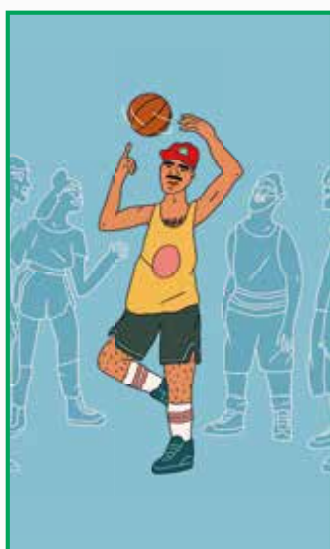
1

Pour retrouver les spectacles et leurs tonnerres d'applaudissements



2

Lavons-nous les mains régulièrement



1

Pour retrouver les terrains de sport



2

Restons calmes et poursuivons nos efforts

*Protégez vous,
protégez nous...*



PARTAGEZ LES BONS RÉFLEXES,

PAS LE VIRUS.

WWW.INFO-CORONAVIRUS.BE

.be

Une initiative des autorités belges